

Le Maroc face à la crise internationale : contribution de la diplomatie économique

AMINE DAFIR, chercheur en économie internationale, Université Mohammed V-Souissi.

Abstract :

Morocco is one of the developing countries occupying a strategic position. In this respect, he multiplies the free trade agreements and becomes member of several international organizations. He focuses furthermore on economic diplomacy to respond to the challenge of integration his economy into the international economy. Morocco which faces unprecedented crisis adopts an active diplomacy aimed to diversify his partners and promotes the attractiveness of the foreign investments. However, the contribution of the economic diplomacy remains low compared to the committed resources. This assessment invites us to engage a broader reflection beyond the Moroccan case on the contribution of the economic diplomacy in the development of the developing countries.

Key words :

Economic diplomacy, Strategic intelligence, Diplomacy contracts, Moroccan economy, International economy.

Résumé :

Le Maroc est l'un des pays en voie de développement, occupant une place désormais stratégique. À ce titre, il multiplie les accords de libre échange, il est membre de plusieurs organisations internationales et mise sur sa diplomatie économique pour réussir le pari de l'insertion de son économie dans l'économie internationale. Le Maroc qui fait face à une crise sans précédent, adopte une diplomatie active, visant à diversifier ses partenaires et promouvoir l'attrait des investissements extérieurs. Cependant, l'apport de la diplomatie économique reste faible par rapport aux moyens engagés. Ces éléments, au-delà du cas marocain, donnent matière à une réflexion plus globale sur l'apport de la diplomatie économique dans les stratégies de développement des pays en voie de développement.

Mots clefs :

Diplomatie économique, intelligence stratégique, diplomatie des contrats, économie marocaine, insertion internationale.

LE MAROC FACE A LA CRISE INTERNATIONALE : CONTRIBUTION DE LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE

Introduction

Depuis la naissance de la crise économique et financière qui a sapée l'économie internationale en 2008, le Maroc a été épargné. Plusieurs études économiques se sont accordées sur une résistance de l'économie marocaine pour plusieurs raisons, telle que la solidité de la consommation intérieure qui croit de 6% l'an, ou encore la continuité des investissements publics dont le taux de réalisation dépasse les 80 % des montants budgétisés en faveur de projets de grande envergure. Aujourd'hui, le Maroc reconnaît que son économie est de plus en plus touchée. Une crise de liquidités est née et elle ne cesse de s'aggraver, le solde extérieur du Maroc se dégrade de plus en plus et il est à 9%.

Dans ce cadre, une diplomatie économique efficace et au service de l'économie nationale peut à travers la promotion des produits nationaux, l'attraction des investissements étrangers et l'accompagnement des entrepreneurs marocains dans leur quête des marchés étrangers atténuer les effets néfastes de la crise économique internationale sur l'économie marocaine.

L'étude de la diplomatie économique en tant que « l'ensemble des mécanismes et pratiques adoptés par des individus ou groupes, dans le but de réaliser les objectifs économiques d'un État par le recours à des moyens politiques, ou de réaliser les objectifs politiques par le recours à des moyens économiques (1) » est d'autant plus actuelle et opportune que l'économie marocaine pâtit de la crise économique et financière qui sape l'économie mondiale et nous incite à poser plusieurs apostrophes et interrogations.

1. Intégration de l'Intelligence économique

Dans le contexte de crise que connaît le monde et afin de mieux tirer profit des opportunités offertes par cette panoplie d'accords, le Maroc cherche à revoir sa stratégie commerciale pour la rendre plus agressive en intégrant sa diplomatie économique dans un dispositif national d'intelligence économique.

L'intelligence économique comme étant « l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques (2) » s'impose par les possibilités qu'elle offre pour mobiliser le savoir et les compétences comme sources d'avantage économiques. Le dispositif national d'intelligence économique, tel que « la combinaison des pratiques et des savoir-faire de production et d'interprétation des connaissances, développés à l'échelle d'un pays entre différentes institutions » (3), se distingue par la capacité à produire des connaissances utiles à la prise de décision et adaptées aux exigences de la concurrence internationale ainsi que la mise en place d'actions d'influence et de promotion des modèles économique et politique nationaux. Ainsi, l'insertion de la diplomatie économique dans le cadre global du dispositif national de l'intelligence économique permet de le renforcer d'une part et consolider la diplomatie économique en tant qu'instrument d'influence d'autre part.

Au Maroc, le fonctionnement du système actuel de veille est assuré par des conseillers économiques chapeautés par un service de veille économique au Ministère des affaires Etrangères (4). Ce service a pour mission la

centralisation des informations et des données ainsi que l'analyse et le traitement de ces informations. Il met à la disponibilité des opérateurs des informations stratégiques par rapport aux marchés publics, les opportunités d'affaires et en proposant des listes de contacts pour les exportateurs intéressés par le marché en question. Néanmoins, ce service n'est pas doté de moyens humains spécialisés et des moyens technologiques afin d'assurer une analyse de qualité de l'information collectée.

De même, une grande partie des ambassades marocaines n'ont pas de sites sur Internet et la collecte d'informations sur l'existence de conseillers économiques n'est pas disponible. Ajoutons à cela que le contact avec les conseillers économiques se fait à travers le Ministère des Affaires Etrangères en passant par les associations professionnelles ce qui implique une perte de temps et donc une perte de plusieurs opportunités (5) au profit de pays concurrents.

C'est pourquoi il est indispensable de penser à une plateforme d'échange d'informations avec un accès sécurisé aux conseillers économiques, secteur privé, associations professionnelles et les autres acteurs de la diplomatie économique marocaine. Cette plateforme va constituer une avancée dans l'optimisation de système d'information de la diplomatie marocaine (6).

2. Implication des Think-tanks

Le cadre institutionnel de la diplomatie économique est toujours en mutation pour prendre en considération l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles missions. Le champ de la diplomatie économique s'est étendu à des domaines qui n'entraient guère, jusqu'aux années 1990, dans son champ d'action. En conséquence, le nombre des acteurs qui concourent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la diplomatie économique s'est considérablement accru.

Les acteurs de la diplomatie économique marocaine interviennent sur deux niveaux :

- Le premier correspond aux acteurs de prises de décisions et qui influencent la stratégie nationale en intervenant lors de la conception ou lors du processus de prise de décisions. Il s'agit notamment du palais royal, du gouvernement et du secteur privé avec ses différents lobbys.
- Le second correspond aux différents acteurs agissant sur le terrain et qui mettent en exergue les stratégies adoptées.

Actuellement, nous assistons à une réorganisation de l'action des différents acteurs à travers le changement de structures et de responsables. D'une part, l'AMDI (7) vient de se doter de plusieurs antennes à l'étranger pour mieux cibler les investisseurs potentiels et mieux défendre la destination Maroc et le CMPE (8) vient d'être intégré dans le cadre de la stratégie Maroc Export Plus. D'autre part, La pays implique de nouveaux acteurs telle que les Think-tanks en vue de réactiver et de réorienter l'action de la diplomatie économique.

Ces think-tanks sont « des organisations relativement autonomes qui essaient d'influencer ou d'informer la politique grâce à des arguments intellectuels ou à des analyses plutôt que par du lobbying direct (9) ». La notion de think tank est en effet utilisée pour décrire des réalités très différentes (10).

Au Maroc, les acteurs de la diplomatie économique marocaine ne disposent pas toujours des spécialistes de certaines régions du monde, ou de certains thèmes très pointus. Les think-tanks peuvent offrir des études

approfondies et des recommandations pertinentes. C'est dans ce cadre que les think-tanks pourront avoir un impact sur le processus de décisions en matière de diplomatie économique en analysant les politiques publiques et en proposant des feuilles de routes et des pistes de développement. Elles sont censées inspirer ces décideurs par l'excellence de leurs analyses et de leurs propositions, excellence qui est relative à leur expertise purement intellectuelle et indépendante (11).

Avec neuf think-tanks, le Maroc passe pour le pays le plus innovant du Maghreb. Les formes que recouvrent les "centres de réflexion" du royaume sont diverses et correspondent aux spécificités politiques du pays (12). En effet, certains think-tanks correspondent à des centres de recherche, d'autres se veulent des forces de proposition. Les motivations de leurs fondateurs sont elles aussi variées : mieux comprendre la réalité marocaine, promouvoir les points de vue du Maroc, peser sur la prise de décision, ou encore bénéficier d'une certaine visibilité dans l'espace public (13).

D'ailleurs, l'impact des think-tanks spécialisés dans les relations internationales s'est beaucoup développé ces dernières années. Ils deviennent de plus en plus des outils d'aide à la décision tant pour la monarchie que pour les ministères des Affaires étrangères et de ministères de l'industrie (14). Néanmoins, les administrations marocaines ne leur accordent qu'une considération relative. Les moyens financiers dont elles disposent, sont très limités, et ne leur permettent pas d'élargir et d'approfondir le champ des relations internationales et d'assurer un saut qualitatif dans l'intérêt général du pays (15). Le paradoxe est que si un nombre croissant de personnes reconnaissent l'intérêt qu'il y a à disposer d'une expertise et d'une capacité de prospective, très peu sont prêts à en payer le prix (16). Ensuite, Le Maroc ne dispose pas de think-tanks à dimension internationale qui permettrait d'ancrer le pays dans le paysage mondial de la pensée stratégique.

3. Émergence d'une diplomatie des contrats

Signe que l'économie s'est imposée comme un champ majeur de l'activité diplomatique, rares sont aujourd'hui les visites officielles de chefs d'État qui n'intègrent pas dans leurs délégations dirigeants de grandes entreprises, représentants du secteur privé, entrepreneurs et divers chargés d'affaires.

Il n'y a pas une définition précise de la diplomatie des contrats. D'ailleurs, malgré l'importance et les enjeux d'une telle diplomatie, peu de travaux traitent cette question. Elle est considérée comme étant une forme de la diplomatie économique, généralement étatique, visant à garantir aux entreprises publiques ou privées des marchés ou des grands contrats sans passer par des appels d'offres. Sa finalité est l'appui aux entreprises et la défense des produits nationaux. Ses outils sont généralement une intervention directe de chef d'État ou un de ses conseillers ou lors d'une visite officielle intégrant des entrepreneurs et chefs d'entreprises. L'enjeu est très important, nous parlons généralement de contrats de milliards de dollars pour des durées assez longues. D'ailleurs, il est évident, en particulier pour les PVD, que pour les contrats financièrement importants (avions, TGV, métros...), les considérations politiques rentrent en compte dans l'issue du choix de façon décisive (17). Cette confrontation entre les objectifs politiques et économiques rend l'étude de la diplomatie des contrats un exercice dur pour les analystes. S'ajoute à cela, le non visibilité de la face cachée de l'accord prévoyant le contrat. C'est ce qui explique parfois les différentes lectures d'une décision d'octroi d'un contrat déterminé à un pays déterminé.

Ainsi, les délégations officielles représentent une opportunité de promotion des exportations et des investissements. Cette diplomatie des contrats conduite par des Chefs d'État de pays développés témoigne de l'importance de la position relative de chaque pays dans les relations commerciales (18).

Toutefois, il faut distinguer une visite officielle d'une délégation étrangère au Maroc et une visite officielle d'une délégation marocaine à un pays étranger. Les enjeux politiques derrière une conclusion de contrats au profit des entreprises du pays sont généralement liés à un appui politique dans un dossier déterminé. Il suffirait juste de voir la qualité du TGV français qui nécessite de nouvelles rails et donc un cout supplémentaire et son équivalent allemand l'ICE qui roule sur des rails simples légèrement améliorés et moins cher à installer pour comprendre à quel point les entreprises françaises sont privilégiées par rapport aux autres pays (19).

Il n'en reste pas moins que la diplomatie marocaine doit jongler entre ses intérêts commerciaux et politiques, une tâche qui s'avère parfois très difficile. Or, si les objectifs de développement économique est un enjeu important pour la diplomatie économique marocaine, ce n'est pas toujours la seule raison. Les enjeux politiques sont généralement mis en avant pour expliquer la diplomatie des contrats très agressive adoptée par la France ou les Etats-Unis.

La dernière visite du Roi Mohamed VI aux pays du golfe s'inscrit dans une tendance de défense des intérêts économiques du pays. Plusieurs contrats et projets vont être financés par les entrepreneurs de la région. Les leaders du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont convenus d'octroyer au Maroc un prêt de 5 milliards de dollars. D'autre part, les visites royales en Afrique Subsaharienne connaissent de plus en plus une participation accrue des entrepreneurs marocains souhaitant s'internationaliser ou exporter vers l'Afrique. D'ailleurs, des dizaines d'entreprises marocaines, considérées comme étant des « champions nationaux », ont pu trouver une place parmi les grands investisseurs africains dans le continent (20) et le défi actuel de la diplomatie économique marocaine est d'accompagner l'internationalisation de la PME marocaine.

Conclusion

Dans le contexte de crise que connaît le monde et afin de mieux tirer profit des opportunités offertes par la panoplie d'accords signés, le Maroc mène une politique volontariste visant la promotion de l'image du pays à travers la mise en place d'un certain nombre d'institutions et l'encouragement de la coopération bilatérale et multilatérale. Néanmoins, le Maroc ne tire pas profit des différentes actions de sa diplomatie économique. Sur le plan de la promotion des exportations et l'attrait des investissements étrangers, constituant les éléments de base dans n'importe quelle stratégie de développement, l'apport de la diplomatie économique marocaine reste très faible.

Ainsi, le Maroc cherche à revoir sa stratégie commerciale pour la rendre plus agressive en intégrant sa diplomatie économique dans un dispositif national d'intelligence économique. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle l'économie est devenue une priorité de la diplomatie marocaine.

Néanmoins, la diplomatie se situe en aval de la chaîne. Du coup, elle ne fait que répercuter les décisions prises à l'intérieur du pays. Car pour être compétitive, il faut aussi veiller sur les capacités de recherche et d'innovation, la robustesse de l'appareil de production, la qualité des universités et des centres de recherche, la puissance de la logistique...

Enfin, il est indispensable de promouvoir une diplomatie économique en mesure de laisser entrevoir une issue aux problèmes d'ordre structurels auxquels fait face l'économie marocaine et au déséquilibre actuel des



Pour citer cet article : DAFIR A. 2014, Le Maroc face à la crise internationale : contribution de la diplomatie économique, *Revue Internationale de Management et de Stratégie*, (5:1), www.revue-rms.fr, VA Press

indicateurs macroéconomiques, qui risque de peser lourd dans les années à venir et de repositionner le Maroc sur la carte économique mondiale.

Références

- (1) Amine Dafir, "Le Maroc à l'assaut de l'Afrique : rôle de la diplomatie économique", Le Cercle Les Échos, 29 juin 2012.
- (2) Le rapport Martre, œuvre collective du Commissariat du Plan intitulée Intelligence économique et stratégie des entreprises (La Documentation Française, Paris, 1994)
- (3) Audrey Knauf, Les dispositifs d'intelligence économique: Compétences et fonctions utiles à leur pilotage- Business intelligence 2010
- (4) Amine DAFIR, « La diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne : réalités et enjeux », Géoéconomie 2013 – cairn.info
- (5) Lors des entretiens avec les conseillers économiques, ils affirment qu'ils ont perdu des grands contrats au profit de pays concurrents à cause de l'absence d'un contact direct avec les sociétés marocains.
- (6) Parmi les recommandations de la table ronde qui s'est déroulée les 22 et 23 décembre 2009 au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, sous le thème «Promotion et Diplomatie Economique en vue d'une sortie de crise».
- (7) L'Agence Marocaine de Développement des Investissements.
- (8) Le centre marocain de promotion des exportations.
- (9) Pierre Lepetit, le rôle des think thanks, « une étude de notre Europe »
- (10) Diane Stone et Mark Garnett. « Think Tanks across nations : a comparative approach». Manchester University Press, 1998.
- (11) François-Bernard Huyghe. ANTHOLOGIE DE TEXTES SUR L'INFLUENCE. Mars 2008.
- (12) <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2578p050-051.xml1/> consulté le 05/07/2013
- (13) http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/des-think-tanks-pour-le-maroc_1095803.html consulté le 07/06/2013
- (14) L'Institut royal des études stratégiques, créé en 2007, cherche à disséminer la réflexion stratégique sur des questions dont il est saisi par le roi.
- (15) <http://www.lematin.ma/Actualite/Express/ArticlePrint.asp?id=7250> consulté le 05/07/2013
- (16) McGann J. & Weaver, R. K, (2000) Think Tank & Civil Societies, catalysts for Ideas And Action, Transaction Publishers, London



Pour citer cet article : DAFIR A. 2014, Le Maroc face à la crise internationale : contribution de la diplomatie économique, Revue Internationale de Management et de Stratégie, (5:1), www.revue-rms.fr, VA Press

- (17) Frédéric PEDEMAS, Les échanges internationaux de marchandises obéissent-ils aux principes du libre échange ? Février 2000.
- (18) Gagnants ou perdants du commerce mondial : impact de l'ouverture commerciale sur la vulnérabilité de l'emploi par Adama Zerbo.
- (19) <http://www.bigbrother.ma/2010/07/le-gouv-francais-sattaque-aux-centres.html> consulté le 03/06/2013.
- (20) Amine DAFIR, « La diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne : réalités et enjeux », Gééconomie 2013 – cairn.info